

**M. l'Orateur:** A l'ordre je vous prie. Je me demande si les députés ne pourraient poursuivre leurs discussions à l'extérieur de la Chambre.

Lorsque la Chambre s'est ajournée hier, des représentations sur une question de Règlement étaient faites à la présidence. Je me demande si ces exposés sont maintenant terminés.

**M. Nesbitt:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai eu quelques discussions privées au sujet de mon amendement au bill C-202 et je serais prêt à le retirer à ce stade, pour ménager le temps de la Chambre et celui de Votre Honneur; je pourrais peut-être le proposer plus tard au cours de l'étude du bill, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Le député demande l'assentiment unanime pour retirer l'amendement. Est-ce entendu?

**Des voix:** Entendu.

(La motion est retirée.)

**M. l'Orateur:** La Chambre procédera maintenant à la mise aux voix différée de la motion du député de Comox-Alberni (M. Barnett) visant à modifier le bill C-202.

Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non

**M. l'Orateur:** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Cette mise aux voix n'a-t-elle pas été ordonnée hier? Est-il nécessaire de la différer?

**M. l'Orateur:** Le vote porte sur l'amendement du député de Comox-Alberni (M. Barnett), dont voici le texte:

Qu'on modifie le bill C-202, sur la prévention de la pollution des zones des eaux arctiques contiguës au continent et aux îles de l'Arctique canadien, en insérant, immédiatement après l'article 13, à la page 13, ce qui suit:

«14. Le gouverneur en conseil pourra faire en sorte que les organismes qu'il juge à propos pourraient établir des programmes permanents de recherche en vue de favoriser les objectifs de la loi.»

Et en renumérotant les articles suivants en conséquence.

La motion de M. Barnett, mise aux voix, est rejetée.

• (3.10 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Aiken,  
Baldwin,  
Barnett,  
Beaudoin,  
Bell,  
Benjamin,  
Bigg,  
Burton,  
Cadieu  
(Meadow Lake),  
Caouette,  
Comeau,  
Crouse,  
Danforth,  
Dinsdale,  
Dionne,  
Douglas (Nanaïmo-  
Cowichan-Les  
Îles),  
Downey,  
Fairweather,  
Flemming,  
Forrestall,  
Gauthier,  
Gleave,  
Godin,  
Grills,  
Harding,  
Harkness,  
Hees,  
Horner,  
Howe,  
Knowles (Winnipeg-  
Nord-Centre),  
Knowles (Norfolk-  
Haldimand),  
Lambert  
(Bellechasse),  
Lambert  
(Edmonton-Ouest),  
MacEwan,  
MacInnis (Cape  
Breton-East  
Richmond),

MM.

MacLean,  
Macquarrie,  
McGrath,  
McKinley,  
Marshall,  
Mather,  
Matte,  
Mazankowski,  
Muir (Cape Breton-  
The Sydneys),  
Muir (Lisgar),  
Nesbitt,  
Nielsen,  
Noble,  
Nowlan,  
Nystrom,  
Orlikow,  
Paproski,  
Peddle,  
Peters,  
Ricard,  
Ritchie,  
Rodrigue,  
Rondeau,  
Rowland,  
Rynard,  
Saltsman,  
Schumacher,  
Scott,  
Skoberg,  
Skoreyko,  
Southam,  
Stewart  
(Marquette),  
Tétrault,  
Thomas  
(Moncton),  
Thompson  
(Red Deer),  
Woolliams,  
Yewchuk—72.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Allmand,  
Andras,  
Badanai,  
Barrett,  
Basford,  
Bécharde,  
Benson,  
Blair,  
Blouin,  
Borrie,  
Boulanger,  
Breaux,  
Brown,  
Buchanan,  
Caccia,  
Cafik,  
Chappell,  
Chrétien,

MM.

Clermont,  
Comtois,  
Côté (Richelieu),  
Côté (Longueuil),  
Cullen,  
Cyr,  
Danson,  
Davis,  
De Bané,  
Drury,  
Éthier,  
Forest,  
Forget,  
Foster,  
Gendron,  
Gillespie,  
Givens,  
Goyer,